



Règlement de consultation valant cahier des clauses particulières Pour l'appel à candidature « Transports des internes de l'ESAAT » Année scolaire 2023-2024

Identification de la personne publique :

- I) Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur : ESAAT – LT Arts Appliqués et du Textile – 539, avenue des Nations Unies – 59100 ROUBAIX
- II) Personne responsable du marché : Madame VANDENBERGHE Patricia, cheffe d'établissement
- III) Principal Contact : Madame Juliette CARRETTE – Adjoint Gestionnaire comptable

Procédure :

La consultation est passée selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

Objet de la consultation :

Éléments de contexte :

L'ESAAT ne dispose pas d'internat en ses murs et a conclu prioritairement des partenariats avec trois établissements proches pour héberger les élèves. Les établissements choisis sont :

- Lycée GAMBETTA de Tourcoing (internat : 76, rue de Lille)
- Lycée LE CORBUSIER de Tourcoing (internat : 80, rue des piats)
- Lycée COUSTEAU de Wasquehal (internat : 27, rue Pasteur)

En fonction du nombre d'internes inscrits sur l'année scolaire 2023/2024, un autre établissement est, toutefois, susceptible d'être inclus dans le partenariat. Il s'agit de :

- Lycée Van der Meersch à Roubaix (internat : 1, rue Van der meersch)

Objet de la consultation :

La consultation a pour but d'organiser le transport des internes pré bac de l'ESAAT durant toute la période scolaire 2023/2024 vers les internats partenaires.

Le candidat présentera dans son dossier de candidature deux options :

- ✓ L'une avec les trajets de base (3 établissements prioritaires)
- ✓ L'autre avec l'ensemble des trajets (3 établissements prioritaires + 1 complémentaire)

Contacts :

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de Madame la Gestionnaire comptable de l'ESAAT – Adresse électronique : intendant.0594391c@ac-lille.fr.

Les candidatures seront envoyées de façon dématérialisée, par mail sur l'adresse intendant.0594391c@ac-lille.fr.

Les offres seront remises avant le 16 juin 2023 avant 12h00 (Délai de rigueur).

Constitution des dossiers :

Les offres tarifaires indiqueront explicitement les prestations incluses et exclues ainsi que les tarifs détaillés. Le candidat doit s'engager à garantir le respect de la réglementation en vigueur relative au transport routier dans le cadre d'un transport scolaire.

Le candidat doit produire une proposition détaillée décrivant notamment :

- les conditions de trajet (capacité et aménagement des bus, capacité de la soute à bagage)
- les organisations des trajets (nombre de bus et trajets). Pour des raisons d'optimisation des trajets, un bus peut effectuer plusieurs lieux.
- le coût total du trajet. Le prix sera réputé comprendre toutes les charges, taxes, le cas échéant, frais de stationnement.

A l'issue de la réception des propositions, un choix sera opéré pour retenir l'offre la plus adaptée à la demande et conformément aux critères suivants :

- Confort et service du transport : 40 %
- Prix : 60 %

L'offre rapport **qualité/prix** la plus avantageuse et correspondant le plus au cahier des charges sera retenue et le candidat l'ayant proposée en sera avisé. La facture sera réglée par mandat administratif selon les règles de la comptabilité publique chaque mois à terme échu.

Les termes de ces offres s'appliqueront jusqu'à la réalisation complète des transports et ne pourront pas être modifiés sauf accord express des deux parties.

Les candidats sont informés que les calendriers, horaires et conditions de ramassage peuvent être modifiés à la demande de l'ESAAT et en fonction des situations (voyages scolaires des élèves, fermetures établissement pour journées banalisées, horaires particuliers pour examens etc...)

Renseignements complémentaires relatifs aux transports vers les lieux principaux :

Trajet n°1 : Internat du Lycée GAMBETTA
<u>Conditions du transport</u> <ul style="list-style-type: none">• Effectifs : environ 20 élèves• Transport : aller-retour du lundi soir au vendredi matin Soir : Départ de l'ESAAT vers 18H00 Matin : Départ du Lycée GAMBETTA vers 7h45 (pour une arrivée à l'ESAAT vers 8h00) <ul style="list-style-type: none">• Par route : Bus standards de capacités suffisantes avec chauffeurs connaissant les destinations (comprenant, le cas échéant, tous les frais de chauffeurs)

Trajet n°2 : Internat du Lycée LE CORBUSIER

Article 1 : Conditions du transport

- Effectifs : environ 30 élèves
- Transport : aller-retour du lundi soir au vendredi matin

Soir : Départ de l'ESAAT vers 18H00

Matin : Départ du Lycée LE CORBUSIER vers 7h45 (pour une arrivée à l'ESAAT vers 8h00)

- Par route : Bus standards de capacités suffisantes avec chauffeurs connaissant les destinations (comprenant, le cas échéant, tous les frais de chauffeurs)

Trajet n°3 : Internat du Lycée COUSTEAU

Article 1 : Conditions du transport

- Effectifs : environ 35 élèves
- Transport : aller-retour du lundi soir au vendredi matin

Soir : Départ de l'ESAAT vers 18H00

Matin : Départ du Lycée COUSTEAU vers 7h45 (pour une arrivée à l'ESAAT vers 8h00)

- Par route : Bus standards de capacités suffisantes avec chauffeurs connaissant les destinations (comprenant, le cas échéant, tous les frais de chauffeurs)